

Informations financières complémentaires (non auditées)

Pour la période terminée le 30 juin 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Remarques à l'intention du lecteur	2	Gestion des risques	
Informations financières		Tableau 11 – Portefeuille de prêts par produits	20
Tableau 1 – Bilan combiné	3	Tableau 12 – Portefeuille de prêts par entités	20
Tableau 2 – État combiné du résultat	5	Tableau 13 – Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	21
Gestion du capital		Tableau 14 – Ratio prêt-valeur (RPV) moyen des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers non assurés et octroyés au cours du trimestre	22
Tableau 3 – Principales composantes des fonds propres	6	Tableau 15 – Période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	22
Tableau 4 – Ratios et fonds propres réglementaires	7	Tableau 16 – Expositions par catégories d'actif (expositions en cas de défaut [ECD])	23
Tableau 5 – Variations trimestrielles des fonds propres réglementaires	9	Tableau 17 – Expositions par catégories d'actif et par tranches de risque (approche standard)	23
Tableau 6 – Conciliation des fonds propres réglementaires et des capitaux propres	10	Tableau 18 – Expositions par catégories d'actif et par échéances résiduelles contractuelles	27
Tableau 7 – Rapprochement des fonds propres et du bilan réglementaire combiné	11	Glossaire	28
Tableau 8 – Actifs pondérés en fonction des risques (APR)	13		
Tableau 9 – Évolution des actifs pondérés en fonction des risques	14		
Tableau 10 – Détail du portefeuille de crédit soumis à l'approche des notations internes	16		

REMARQUES À L'INTENTION DU LECTEUR

UTILISATION DE CE DOCUMENT

Les Informations financières complémentaires (ce document) visent à soutenir la transparence et la communication des informations complémentaires inhérentes à la gestion du capital et des risques du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement), et à permettre aux différents intervenants du marché financier d'en apprécier le profil de risque et la performance financière. L'information présentée dans ce document n'a pas été auditee. Ce document doit être utilisé en tant que complément aux rapports financiers intermédiaires et au rapport annuel 2014 du Mouvement. Ces rapports, qui comprennent les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins, sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs, et sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.).

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières significatives non conformes autres que les ratios réglementaires, et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées, ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies dans les rapports de gestion intermédiaires et annuels.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

CHAMP D'APPLICATION DE CE DOCUMENT

Les informations présentées dans ce document concernent les entités du Mouvement Desjardins qui sont incluses dans son périmètre comptable. La composition du périmètre de consolidation comptable du Mouvement est présentée dans la section « Périmètre du groupe » de la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » de ses états financiers combinés annuels. Pour les tableaux concernant la gestion du capital et les tableaux 16, 17 et 18 de la section « Gestion des risques », l'information présentée est établie selon son périmètre réglementaire en vertu de l'Accord de Bâle III. Ce dernier diffère du périmètre comptable du fait que les participations dans les filiales d'assurance sont exclues de celui-ci par voie de déduction du capital. De plus, les données relatives au capital et aux risques sont présentées afin de répondre à des exigences de divulgation stipulées dans les recommandations du document *Enhanced Disclosure Task Force* du 29 octobre 2012 et de la Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels ainsi qu'à certaines exigences du pilier 3 de Bâle III.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
ACTIF					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 848 \$	1 921 \$	1 781 \$	1 484 \$	1 299 \$
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	32 181	34 273	24 845	24 617	24 648
Titres disponibles à la vente	23 631	22 781	19 890	19 769	19 515
	55 812	57 054	44 735	44 386	44 163
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 828	14 701	9 959	10 079	7 782
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	100 187	97 936	97 512	96 375	94 790
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 854	20 627	20 495	20 379	20 095
Aux entreprises et aux gouvernements	34 636	34 662	32 903	32 354	31 734
	155 677	153 225	150 910	149 108	146 619
Provision pour pertes sur prêts	(476)	(463)	(456)	(458)	(432)
	155 201	152 762	150 454	148 650	146 187
Actif net des fonds distincts	9 774	10 027	8 695	8 307	8 206
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	229	339	858	814	811
Primes à recevoir	1 633	1 503	1 127	1 162	1 135
Instruments financiers dérivés	4 131	4 706	3 133	2 806	2 418
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 416	3 196	1 742	2 375	2 881
Actifs de réassurance	1 452	1 099	785	687	674
Immeubles de placement	655	662	571	543	572
Immobilisations corporelles	1 456	1 458	1 374	1 367	1 368
Goodwill	472	472	472	469	469
Immobilisations incorporelles	658	656	569	552	545
Actifs d'impôt différé	805	1 187	1 043	959	951
Autres	2 523	2 346	2 089	2 257	2 040
	17 430	17 624	13 763	13 991	13 864
TOTAL DE L'ACTIF	250 893 \$	254 089 \$	229 387 \$	226 897 \$	221 501 \$

TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ (suite)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
PASSIF					
Dépôts					
Particuliers	89 301 \$	88 390 \$	88 463 \$	87 044 \$	87 656 \$
Entreprises et gouvernements	61 770	60 652	56 516	55 094	52 678
Institutions de dépôts	1 750	1 395	1 345	1 998	2 455
	152 821	150 437	146 324	144 136	142 789
Autres passifs					
Acceptations	229	339	858	814	811
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 612	9 134	6 304	8 217	6 699
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	11 970	17 737	13 072	11 939	10 808
Instruments financiers dérivés	1 823	2 137	1 675	1 602	1 730
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	5 482	4 959	3 713	4 419	4 168
Passifs des contrats d'assurance	26 321	27 088	19 435	18 655	18 244
Passif net des fonds distincts	9 796	10 023	8 706	8 279	8 200
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 371	2 928	2 700	2 427	2 350
Passifs d'impôt différé	150	444	329	291	314
Autres	6 565	5 883	4 814	5 099	4 614
	74 319	80 672	61 606	61 742	57 938
Obligations subordonnées					
	2 587	2 600	2 564	2 542	2 589
TOTAL DU PASSIF					
	229 727	233 709	210 494	208 420	203 316
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	5 116	4 968	4 777	4 548	4 510
Capital-actions	87	87	85	85	85
Excédents non répartis	1 066	1 174	1 468	1 175	830
Cumul des autres éléments du résultat global	756	992	615	542	581
Réserves	12 951	12 020	11 476	11 660	11 718
Capitaux propres – Part revenant au Groupe					
	19 976	19 241	18 421	18 010	17 724
Participations ne donnant pas le contrôle					
	1 190	1 139	472	467	461
Total des capitaux propres					
	21 166	20 380	18 893	18 477	18 185
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES					
	250 893 \$	254 089 \$	229 387 \$	226 897 \$	221 501 \$

TABLEAU 2 – ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le					Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014	30 septembre 2014	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenus d'intérêts							
Prêts	1 438 \$	1 385 \$	1 420 \$	1 406 \$	1 365 \$	2 823 \$	2 705 \$
Valeurs mobilières	78	77	83	83	87	155	169
	1 516	1 462	1 503	1 489	1 452	2 978	2 874
Frais d'intérêts							
Dépôts	428	435	450	443	437	863	860
Obligations subordonnées et autres	31	32	32	33	34	63	72
	459	467	482	476	471	926	932
Revenu net d'intérêts	1 057	995	1 021	1 013	981	2 052	1 942
Primes nettes	1 698	1 876	1 480	1 496	1 499	3 574	2 940
Autres revenus							
Frais de service sur les dépôts et les paiements	122	118	127	128	123	240	243
Commissions sur prêts et cartes de crédit	156	154	157	147	146	310	293
Services de courtage et de fonds de placement	267	252	239	252	250	519	479
Honoraires de gestion et de services de garde	105	93	95	88	84	198	165
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(612)	1 174	686	288	474	562	1 031
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	107	105	83	36	119	212	224
Revenus nets sur les autres placements	92	44	36	71	72	136	126
Revenus de change	21	26	22	24	16	47	38
Autres	12	90	84	52	58	102	129
	270	2 056	1 529	1 086	1 342	2 326	2 728
Revenu total	3 025	4 927	4 030	3 595	3 822	7 952	7 610
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	89	68	109	80	192	174
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	332	2 503	1 760	1 369	1 573	2 835	3 174
Frais autres que d'intérêts							
Salaires et avantages sociaux	889	885	819	765	815	1 774	1 616
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	152	149	158	149	141	301	291
Ententes de services et impartition	88	83	64	61	63	171	131
Communications	76	72	78	60	77	148	145
Autres	586	563	626	547	523	1 149	1 044
	1 791	1 752	1 745	1 582	1 619	3 543	3 227
Excédents d'exploitation	799	583	457	535	550	1 382	1 035
Impôts sur les excédents	170	119	103	126	104	289	205
Excédents avant ristournes aux membres	629	464	354	409	446	1 093	830
Ristournes aux membres	34	40	6	67	69	74	144
Recouvrement d'impôts relatif aux ristournes aux membres	(10)	(10)	(1)	(18)	(18)	(20)	(38)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	605 \$	434 \$	349 \$	360 \$	395 \$	1 039 \$	724 \$
dont :							
Part revenant au Groupe	531 \$	409 \$	326 \$	348 \$	381 \$	940 \$	702 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	74	25	23	12	14	99	22

GESTION DU CAPITAL

TABLEAU 3 – PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A	Catégorie 1B	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> > Réserves et excédents non répartis > Cumul des autres éléments du résultat global admissibles > Parts de capital de la Fédération > Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Provisions collectives admissibles > Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif > Parts de qualification admissibles > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> > Écarts d'acquisition > Logiciels > Autres actifs incorporels > Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes > Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> > Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽²⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> > Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire > Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽²⁾ Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondant, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
Fonds propres de la catégorie 1A						
Parts de capital de la Fédération ⁽⁴⁾	3 248 \$	B	2 874 \$	2 486 \$	2 091 \$	2 039 \$
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	1 471	C	1 471	1 681	1 681	1 681
Réserves	12 951	A	12 020	11 476	11 710	11 768
Excédents non répartis	1 045	D	1 142	1 436	1 093	742
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	506	E + F	692	470	426	437
Report attribuable aux modifications de l'IAS 19	-		-	-	72	143
Participations ne donnant pas le contrôle	15	G	17	14	5	8
Fonds propres de la catégorie 1A : ajustements réglementaires						
Écarts d'acquisition (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(457)	K	(458)	(433)	(456)	(456)
Actifs incorporels autres que les charges liées aux créances hypothécaires et les logiciels (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(190)	M+N	(195)	(225)	(203)	(206)
Logiciels considérés comme des actifs incorporels (déduction faite des passifs d'impôt correspondants)	(205)	M+N	(198)	(193)	(193)	(186)
Actifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(29)	J+P	(36)	(45)	(31)	(49)
Déficit de provisions ⁽⁵⁾	(258)		(252)	(241)	(270)	(347)
Participation croisée dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁵⁾	(5)		(4)	(2)	(21)	(10)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après l'affectation des déductions liées au seuil affecté						
Participations significatives dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A d'institutions financière (supérieures à 10 %)	(1 865)	Q+T	(1 781)	(1 051)	(1 202)	(1 140)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après déductions liées au seuil affecté						
Montant supérieur au seuil de 15 %						
dont : participations significatives dans la catégorie 1A de filiales déconsolidées	(15)	R+U	(131)	(75)	(74)	(61)
dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires	(5)	S	(57)	(35)	(33)	(27)
Total des fonds propres nets de la catégorie 1A	16 207		15 104	15 263	14 595	14 336
Participations ne donnant pas le contrôle	19	H	19	24	21	24
Total des fonds propres de la catégorie 1B	19		19	24	21	24
Total des fonds propres de la catégorie 1	16 226		15 123	15 287	14 616	14 360
Fonds propres de la catégorie 2						
Obligations subordonnées ⁽⁶⁾ assujetties au retrait progressif	2 164	L	2 164	2 474	2 474	2 474
Provisions collectives admissibles	284	O	295	291	296	299
Parts de qualification admissibles	24	W	24	25	24	24
Participations ne donnant pas le contrôle	3	I	4	2	1	1
Fonds propres de la catégorie 2 : ajustements réglementaires						
Participations significatives dans des entités financières	(820)	V	(820)	(700)	(700)	(700)
Total des fonds propres nets de la catégorie 2	1 655		1 667	2 092	2 095	2 098
Total des fonds propres réglementaires (catégories 1 et 2)	17 881 \$		16 790 \$	17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques (APR)	101 240 \$		95 954 \$	96 923 \$	95 081 \$	92 649 \$
Mesure de l'exposition pour le ratio de levier⁽⁷⁾	224 923		228 728	S. O.	S. O.	S. O.

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾ (suite)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
Ratios						
Fonds propres de la catégorie 1A	16,0 %		15,7 %	15,7 %	15,3 %	15,5 %
Fonds propres de la catégorie 1	16,0		15,8	15,8	15,4	15,5
Total des fonds propres	17,7		17,5	17,9	17,6	17,8
Levier	7,2		6,6	S. o.	S. o.	S. o.
Ratios minimaux						
Fonds propres de la catégorie 1A	7,0		7,0	7,0	7,0	7,0
Fonds propres de la catégorie 1	8,5		8,5	8,5	8,5	8,5
Total des fonds propres	10,5		10,5	10,5	10,5	10,5
Levier	3,0		3,0	S. o.	S. o.	S. o.
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)						
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières	18 \$	AA	39 \$	184 \$	196 \$	229 \$
Participations significatives dans la catégorie 1A d'institutions financières	1 794	AC	1 576	1 567	1 517	1 495
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets des passifs d'impôt correspondants)	637	AB	689	722	672	655
Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2						
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant l'application du plafond)	284		295	291	297	299
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche standard	284	O	295	291	297	299
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche des notations internes (avant l'application du plafond)	S. o.		S. o.	S. o.	S. o.	S. o.
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche des notations internes	S. o.		S. o.	S. o.	S. o.	S. o.

⁽¹⁾ Les tableaux inclus dans ce document sont conformes à la méthode dite « tout compris » définie ainsi par l'AMF: les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019 tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

⁽²⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III », conformément aux calculs prévus par la méthode tout compris de Bâle III.

⁽³⁾ Renvois au bilan réglementaire combiné, se reporter au tableau 7.

⁽⁴⁾ Incluent les parts de capital détenues dans les fonds distinct.

⁽⁵⁾ Éléments considérés dans les fonds propres réglementaires seulement.

⁽⁶⁾ Comprennent les obligations subordonnées décrites à la note complémentaire 20 des états financiers combinés de 2014.

⁽⁷⁾ Le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le nouveau ratio de levier le 1^{er} janvier 2015 conformément à la ligne directrice de l'AMF.

TABLEAU 5 – VARIATIONS TRIMESTRIELLES DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
Fonds propres de la catégorie 1A					
Solde au début de la période	15 104 \$	15 263 \$	14 595 \$	14 336 \$	14 179 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis	834	250	109	293	164
Amortissements des modifications de l'IAS 19	-	-	(72)	(71)	(72)
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	(186)	222	44	(11)	30
Parts de capital de la Fédération	374	388	395	52	218
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	-	(210)	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	3	9	(3)	(8)
Déductions	83	(812)	183	(1)	(175)
Solde à la fin de la période	16 207	15 104	15 263	14 595	14 336
Fonds propres de la catégorie 1B					
Solde au début de la période	19	24	21	24	26
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(5)	3	(3)	(2)
Solde à la fin de la période	19	19	24	21	24
Total des fonds propres de la catégorie 1	16 226	15 123	15 287	14 616	14 360
Fonds propres de la catégorie 2					
Solde au début de la période	1 667	2 092	2 095	2 098	2 090
Parts de qualification admissibles	-	(1)	1	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	2	1	-	(2)
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	-	(310)	-	-	-
Provisions collectives admissibles	(11)	4	(5)	(3)	10
Déductions	-	(120)	-	-	-
Solde à la fin de la période	1 655	1 667	2 092	2 095	2 098
Total des fonds propres	17 881 \$	16 790 \$	17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$

TABLEAU 6 – CONCILIATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014
Solde des capitaux propres aux états financiers combinés	19 975 \$	19 242 \$	18 421 \$	18 010 \$	17 724 \$
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Report attribuable aux modifications de l'IAS 19	-	-	-	72	143
Participations ne donnant pas le contrôle	15	17	14	5	8
Éléments non admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Portion non admissible des parts permanentes et de ristournes	(372)	(596)	(579)	(747)	(757)
Actions privilégiées de La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. et des caisses de l'Ontario	(84)	(84)	(82)	(82)	(85)
Parts de qualification	(35)	(35)	(36)	(35)	(35)
Autres	(263)	(328)	(175)	(145)	(180)
Déductions	(3 029)	(3 112)	(2 300)	(2 483)	(2 482)
Fonds propres de la catégorie 1A	16 207	15 104	15 263	14 595	14 336
Participations ne donnant pas le contrôle	19	19	24	21	24
Fonds propres de la catégorie 1B	19	19	24	21	24
Fonds propres de la catégorie 1	16 226	15 123	15 287	14 616	14 360
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 2					
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	2 164	2 164	2 474	2 474	2 474
Provisions collectives admissibles	284	295	291	296	299
Parts de qualification admissibles	24	24	25	24	24
Participations ne donnant pas le contrôle	3	4	2	1	1
Déductions	(820)	(820)	(700)	(700)	(700)
Fonds propres de la catégorie 2	1 655	1 667	2 092	2 095	2 098
Total des fonds propres	17 881 \$	16 790 \$	17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾

Au 30 juin 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 848 \$	208 \$	1 640 \$		
Valeurs mobilières	55 812	25 050	30 762		
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				18 \$	AA
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				820	V
Autres valeurs mobilières				29 924	
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	404	(3 254)	3 658		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				84	Q
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				1	R
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				1 794	AC
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				1 781	T
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				14	U
Autres ajustements liés aux participations				(16)	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 828	186	10 642		
Prêts	155 677	2 945	152 732		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				(820)	V
Autres prêts				153 552	
Provisions pour pertes sur créances	(476)	(1)	(475)		
Provision collective comprise dans les fonds propres de la catégorie 2				(284)	O
Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires				(191)	
Actif net des fonds distincts	9 774	9 774	-		
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	229	-	229		
Primes à recevoir	1 633	1 633	-		
Instruments financiers dérivés	4 131	256	3 875		
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 416	59	3 357		
Actifs de réassurance	1 452	1 452	-		
Terrains, bâtiments et matériel	2 111	1 065	1 046		
Goodwill	472	15	457		K
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	658	172	486		M
Actifs d'impôt différé	805	267	538		
Actifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires				74	J
Passifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires				(45)	P
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et excédant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				5	S
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et n'excédant pas les seuils réglementaires				637	AB
Passifs d'impôt différé liés aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles				(91)	N
Passifs d'impôt différé liés à l'écart d'acquisition				-	K
Autres éléments d'actifs d'impôt différé				(42)	
Divers	2 119	623	1 496		
Total de l'actif	250 893 \$	40 450 \$	210 443 \$		

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾ (suite)

Au 30 juin 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Passif					
Dépôts	152 821 \$	(235)\$	153 056 \$		
Autres passifs					
Acceptations	229	-	229		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 612	366	9 246		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	11 970	173	11 797		
Instruments financiers dérivés	1 823	118	1 705		
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	5 482	68	5 414		
Passifs des contrats d'assurance	26 321	26 321	-		
Passif net des fonds distincts	9 796	9 796	-		
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 371	522	1 849		
Passifs d'impôt différé	150	103	47		
Autres	6 565	2 102	4 463		
Obligations subordonnées	2 587	14	2 573		
Obligations subordonnées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2 qui seront éliminées progressivement				2 164 \$	L
Titres secondaires exclus du calcul des fonds propres de la catégorie 2				409	
Total du passif	229 727	39 348	190 379		
Capitaux propres					
Capital social	5 116	-	5 116		
Parts permanentes et de ristournes				1 469	C
Parts de qualification				24	W
Parts de qualification, permanentes et de ristournes exclues du calcul des fonds propres de la catégorie 1A				375	
Parts de capital de la Fédération				3 248	B
Capital-actions	87	-	87		
Actions privilégiées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				2	C
Actions privilégiées exclues du calcul des fonds propres réglementaires				85	
Excédents non répartis	1 066	21	1 045		D
Cumul des autres éléments du résultat global	756	(17)	773		
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente				479	E
Gains sur instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				269	
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente (couverture de juste valeur)				27	F
Divers				(2)	
Réserves	12 951	-	12 951		A
Participations ne donnant pas le contrôle	1 190	1 098	92		
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				15	G
Parts incluses dans le calcul des autres éléments de fonds propres de la catégorie 1				19	H
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2				3	I
Parts exclues du calcul des fonds propres réglementaires				55	
Total des capitaux propres	21 166	1 102	20 064		
Total du passif et des capitaux propres	250 893 \$	40 450 \$	210 443 \$		

⁽¹⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III ».⁽²⁾ Compriment les filiales d'assurance Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Western Financial Group Inc., qui sont exclues du périmètre de consolidation réglementaire. Une description de leurs activités se trouve dans le rapport annuel à la section 2.2 du rapport de gestion.⁽³⁾ Se reporter au tableau 4.

TABLEAU 8 – ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾ (APR)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Approche des notations internes		Approche standard		Total au 30 juin 2015		Exigence de capital ⁽³⁾	Taux de pondération moyen	Actifs pondérés en fonction des risques			
	Expositions ⁽²⁾	APR	Expositions ⁽²⁾	APR	Expositions ⁽²⁾	APR			T1-2015	T4-2014	T3-2014	T2-2014
Risque de crédit												
Emprunteurs souverains	- \$	- \$	826 \$	- \$	826 \$	- \$	- \$	- %	2 \$	2 \$	2 \$	- \$
Institutions financières	-	-	5 826	1 209	5 826	1 209	97	21	1 259	1 282	1 250	1 033
Entreprises	-	-	45 317	35 976	45 317	35 976	2 878	79	35 037	34 616	33 788	36 777
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	5 604	3 425	5 604	3 425	274	61	3 413	3 367	3 408	2 470
Prêts hypothécaires	88 071	6 929	158	56	88 229	6 985	558	8	6 980	6 799	8 595	4 111
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	7 592	2 583	171	129	7 763	2 712	217	35	2 695	2 523	2 623	4 593
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles	33 646	8 376	-	-	33 646	8 376	670	25	8 322	7 971	8 060	7 413
Sous-total du risque de crédit	129 309	17 888	57 902	40 795	187 211	58 683	4 694	31	57 708	56 560	57 726	56 397
Risque de contrepartie et d'émetteur												
Emprunteurs souverains	-	-	15 369	-	15 369	-	-	-	-	-	-	-
Institutions financières	-	-	3 184	638	3 184	638	51	20	662	409	485	515
Entreprises	-	-	1 223	826	1 223	826	67	67	173	173	153	130
Titrisation	-	-	2 026	985	2 026	985	79	49	2 562	1 081	1 067	3 782
Actions	-	-	143	143	143	143	11	100	158	133	324	229
Portefeuille de négociation	-	-	1 244	383	1 244	383	31	31	594	424	420	385
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC)	-	-	-	-	-	946	76	-	828	767	744	697
Exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation	-	-	-	-	2 380	2	-	-	3	1	1	-
Sous-total du risque de contrepartie et d'émetteur	-	-	23 189	2 975	25 569	3 923	315	15	4 980	2 988	3 194	5 738
Autres actifs⁽⁴⁾	-	-	-	-	13 723	8 561	684	62	8 675	8 049	7 717	7 757
Facteur scalaire ⁽⁵⁾	-	1 073	-	-	-	1 073	86	-	1 065	1 028	1 147	957
Total du risque de crédit	129 309	18 961	81 091	43 770	226 503	72 240	5 779	32	72 428	68 625	69 784	70 849
Risque de position lié au taux d'intérêt	-	-	-	2 378	-	2 378	191	-	4 094	5 288	4 120	3 866
Risque de devise	-	-	-	87	-	87	7	-	110	129	74	160
Exigences supplémentaires liées à d'autres risques ⁽⁶⁾	-	-	-	71	-	71	6	-	146	69	137	32
Total du risque de marché	-	-	-	2 536	-	2 536	204	-	4 350	5 486	4 331	4 058
Risque opérationnel⁽⁷⁾	-	-	-	-	-	12 996	1 040	-	12 821	12 702	12 586	12 479
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le seuil	129 309 \$	18 961 \$	81 091 \$	46 306 \$	226 503 \$	87 772 \$	7 023 \$	- %	89 599 \$	86 813 \$	86 701 \$	87 386 \$
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC⁽⁸⁾												
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	-	-	-	-	-	87 431	6 994	-	89 301	86 483	86 381	87 086
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	-	-	-	-	-	87 497	7 000	-	89 359	86 545	86 441	87 142
APR pour le total des fonds propres	-	-	-	-	-	87 554	7 004	-	89 409	86 637	86 530	87 225
Ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽⁹⁾	-	-	-	-	-	13 809	1 105	-	6 653	10 440	8 700	5 563
Total des actifs pondérés en fonction des risques	129 309 \$	18 961 \$	81 091 \$	46 306 \$	226 503 \$	101 240 \$	8 099 \$	- %	95 954 \$	96 923 \$	95 081 \$	92 649 \$

⁽¹⁾ Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.⁽²⁾ Exposition nette après l'atténuation du risque de crédit (réduction faite des provisions spécifiques selon l'approche standard, mais non selon l'approche des notations internes, conformément à la ligne directrice de l'AMF).⁽³⁾ L'exigence de capital représente 8 % des actifs pondérés en fonction des risques.⁽⁴⁾ Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standard ou des notations internes. Cette rubrique comprend la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les composantes déconsolidées aux fins des fonds propres réglementaires (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.), la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les sociétés associées ainsi que la part des autres actifs d'impôt futurs au-dessous d'un certain seuil. Ces trois éléments sont pondérés à 250 %, et la partie déduite (c'est-à-dire celle qui est au-dessus d'un certain seuil) est pondérée à 0 %. Cette catégorie exclut la charge AEC et les exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation qui sont divulguées dans la section portant sur le risque de crédit de contrepartie et d'émetteur.⁽⁵⁾ Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit conformément à la section 1.3 de la ligne directrice de l'AMF.⁽⁶⁾ Les autres risques comprennent le risque de position lié aux titres de propriété, le risque lié aux produits de base et le risque lié aux expositions sur les options.⁽⁷⁾ L'approche indicateur de base a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.⁽⁸⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %.⁽⁹⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF. En 2014, le seuil est présenté pour tenir compte des actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour l'AEC pour les fonds propres de la catégorie 1A.

TABLEAU 9 – ÉVOLUTION DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	30 juin 2015	31 mars 2015	
Risque de crédit			
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période ⁽²⁾	66 762 \$	5 368 \$	72 130 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾	1 760	(778)	982
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	(106)	(347)	(453)
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	-	-	-
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	(72)	(659)	(731)
Acquisitions et cessions	-	-	(534)
Variation des taux de change	(25)	(3)	(28)
Autres	(1)	-	(1)
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	1 556	(1 787)	(231)
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	68 318 \$	3 581 \$	71 899 \$
	Pour les périodes de trois mois terminées le		
			31 décembre 2014
Risque de crédit			
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période ⁽²⁾		66 590 \$	2 874 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾		945	(257)
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾		(56)	11
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾		(1 896)	-
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾		-	(1 896)
Acquisitions et cessions		-	-
Variation des taux de change		54	4
Autres		-	26
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques		(953)	(216)
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période		65 637 \$	2 658 \$
			68 295 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 9 – ÉVOLUTION DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES (suite)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014
Risque de marché			
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	4 350 \$	5 486 \$	4 331 \$
Variation des niveaux de risques ⁽⁷⁾	(133)	(1 136)	1 155
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	-	-	-
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	(1 681)	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-
Variations des taux de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	(1 814)	(1 136)	1 155
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	2 536 \$	4 350 \$	5 486 \$
Risque opérationnel			
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	12 821 \$	12 702 \$	12 586 \$
Revenus générés	175	117	116
Acquisitions et cessions	-	2	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	175	119	116
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	12 996 \$	12 821 \$	12 702 \$
Ajustement transitoire en fonction du seuil			
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	6 653 \$	10 440 \$	8 700 \$
Taille du portefeuille ⁽³⁾	5 244	(445)	69
Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	491	883	(837)
Mise à jour des modèles ⁽⁵⁾	-	-	2 592
Méthodes et politiques ⁽⁶⁾	1 421	(3 569)	-
Acquisitions et cessions	-	(654)	-
Variation des taux de change	(1)	(2)	(84)
Autres	1	-	-
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	7 156	(3 787)	1 740
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	13 809 \$	6 653 \$	10 440 \$

(1) Les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés pour tenir compte des dispositions transitoires pour l'AEC pour les fonds propres de la catégorie 1A.

(2) Un reclassement entre les catégories « Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur » et « Risque de contrepartie et d'émetteur » a été effectué à partir du deuxième trimestre de 2015. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

(3) Concerne la hausse ou la baisse des expositions sous-jacentes.

(4) Concerne la variation des facteurs d'atténuation du risque et de la qualité des portefeuilles.

(5) Concerne l'évolution des modèles et des paramètres de risque.

(6) Concernent les changements réglementaires et l'évolution des méthodes de calcul du capital réglementaire.

(7) Concerne la variation des niveaux de risque et la fluctuation du taux de change, qui est considérée comme non matérielle.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2015							Au 31 mars 2015						
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
			ECD	APR	de l'ECD					ECD	APR	de l'ECD		
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement														
Excellent	0,05 %	14,22 %	25 011 \$	492 \$	2,09 %	1,8 \$	2,18 %	0,05 %	14,09 %	23 984 \$	468 \$	2,07 %	1,7 \$	2,16 %
Très faible	0,10	13,82	21 650	711	3,48	3,0	3,65	0,10	13,73	20 638	673	3,46	2,8	3,63
Faible	0,23	13,35	16 894	1 004	6,30	5,2	6,68	0,23	13,28	16 593	981	6,27	5,1	6,65
Moyen faible	0,52	12,99	10 000	1 041	11,04	6,8	11,88	0,52	12,87	10 150	1 047	10,94	6,8	11,77
Moyen	1,11	13,04	4 447	779	18,57	6,4	20,38	1,11	12,92	4 509	783	18,40	6,5	20,20
Moyen élevé	2,42	13,01	2 714	775	30,26	8,6	34,20	2,42	12,84	2 811	792	29,86	8,7	33,74
Élevé	5,46	12,91	1 165	518	47,12	8,2	55,92	5,45	12,81	1 211	534	46,75	8,5	55,48
Très élevé	20,95	12,59	854	610	75,73	22,5	108,70	20,95	12,38	952	668	74,44	24,7	106,85
Défaut	100,00	11,68	508	669	139,60	12,6	170,69	100,00	11,39	515	658	135,46	12,4	165,65
Total	1,19	13,64	83 243	6 599	8,40	75,1	9,53	1,26	13,52	81 363	6 604	8,60	77,2	9,79
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)														
Excellent	0,17	80,72	1 305	103	8,32	1,9	10,18	0,16	79,96	1 224	93	8,07	1,7	9,87
Très faible	0,26	73,90	1 113	113	10,78	2,3	13,41	0,25	73,28	1 072	106	10,49	2,2	13,04
Faible	0,42	74,69	1 169	176	15,98	3,9	20,17	0,42	74,36	1 158	173	15,79	3,8	19,93
Moyen faible	0,84	80,70	1 689	464	29,15	11,8	37,85	0,84	80,45	1 674	458	28,97	11,6	37,62
Moyen	1,53	80,81	1 828	783	45,39	22,7	60,95	1,53	80,66	1 824	779	45,28	22,6	60,79
Moyen élevé	2,93	72,58	1 962	1 203	64,98	41,7	91,55	2,93	72,51	1 911	1 170	64,91	40,6	91,45
Élevé	5,84	62,35	479	401	88,84	17,4	134,30	5,84	62,45	471	395	89,03	17,2	134,60
Très élevé	21,70	53,04	558	800	152,09	64,3	295,98	21,71	53,09	505	726	152,28	58,3	296,41
Défaut	100,00	54,31	69	393	602,69	9,3	771,36	100,00	54,34	76	429	594,94	10,9	774,07
Total	3,22	75,16	10 172	4 436	46,23	175,3	67,78	3,24	74,96	9 915	4 329	46,28	168,9	67,58
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail														
Excellent	0,05	42,45	366	24	6,96	0,1	7,25	0,05	42,32	352	24	6,97	0,1	7,26
Très faible	0,10	37,61	947	89	9,91	0,4	10,39	0,10	37,24	921	85	9,81	0,3	10,28
Faible	0,23	33,84	1 434	211	15,58	1,1	16,52	0,23	32,99	1 415	203	15,19	1,0	16,11
Moyen faible	0,53	32,44	1 347	305	24,03	2,1	25,97	0,53	31,13	1 387	302	23,11	2,1	24,98
Moyen	1,07	35,95	970	338	36,93	3,2	41,06	1,08	34,94	988	335	35,92	3,2	39,94
Moyen élevé	1,90	46,01	1 427	800	59,39	11,0	69,01	1,91	45,63	1 413	786	58,98	10,9	68,59
Élevé	5,01	46,24	583	395	71,90	12,6	99,01	5,10	44,63	511	335	69,47	10,8	95,89
Très élevé	20,70	33,45	290	214	78,00	18,9	159,38	20,72	33,62	311	230	78,49	20,4	160,50
Défaut	100,00	58,42	54	173	341,69	21,2	836,34	100,00	59,29	48	174	383,73	18,3	859,91
Total	2,59	38,25	7 418	2 549	36,42	70,6	48,32	2,56	37,32	7 346	2 474	35,70	67,1	47,13
Total général	1,50 %	21,66 %	100 833 \$	13 584 \$	14,28 %	321,0 \$	18,26 %	1,55 %	21,47 %	98 624 \$	13 407 \$	14,41 %	313,2 \$	18,38 %

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

Au 31 décembre 2014

Au 30 septembre 2014

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PA	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
	ECD	APR	PA	PA	PA	PA	PA	ECD	APR	PA	PA	PA	PA
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement													
Excellent	0,05 %	14,03 %	23 972 \$	466 \$	2,06 %	1,7 \$	2,15 %	0,05 %	18,00 %	21 976 \$	548 \$	2,64 %	2,0 \$
Très faible	0,10	13,67	20 908	679	3,44	2,9	3,61	0,14	17,42	21 003	1 157	5,84	6,6
Faible	0,23	13,22	16 545	973	6,24	5,0	6,62	0,22	16,04	16 981	1 173	7,32	6,0
Moyen faible	0,52	12,84	9 846	1 014	10,90	6,6	11,74	0,50	15,40	10 540	1 265	12,73	8,1
Moyen	1,11	12,94	4 448	773	18,43	6,4	20,22	1,07	15,39	4 810	971	21,39	7,9
Moyen élevé	2,42	12,82	2 789	784	29,81	8,7	33,69	2,63	17,30	2 331	892	40,59	9,8
Élevé	5,45	12,70	1 210	529	46,35	8,4	55,01	5,14	15,02	1 288	646	53,15	9,9
Très élevé	20,95	12,31	949	663	74,04	24,4	106,27	20,72	14,27	919	743	85,67	27,2
Défaut	100,00	11,32	444	555	132,67	11,7	165,71	100,00	13,31	347	496	151,42	12,1
Total	1,17	13,47	81 111	6 436	8,41	75,8	9,58	1,06	16,80	80 195	7 891	10,43	89,6
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)													
Excellent	0,16	80,38	1 289	100	8,21	1,9	10,04	0,16	72,98	1 246	77	6,58	1,4
Très faible	0,26	73,61	1 111	112	10,70	2,3	13,31	0,25	73,48	1 107	98	9,38	2,0
Faible	0,42	74,36	1 193	178	15,79	3,9	19,93	0,42	73,73	1 187	162	14,42	3,5
Moyen faible	0,84	80,69	1 667	459	29,15	11,6	37,86	0,84	70,67	1 671	389	24,67	9,8
Moyen	1,53	80,83	1 821	780	45,42	22,7	60,98	1,52	68,47	1 806	648	38,04	18,8
Moyen élevé	2,93	72,58	1 935	1 186	64,98	41,1	91,54	2,90	67,74	1 923	1 091	60,21	37,8
Élevé	5,84	62,39	482	405	88,92	17,6	134,42	5,73	68,55	488	446	96,72	19,2
Très élevé	21,71	53,08	523	751	152,25	60,3	296,35	21,26	68,17	514	941	193,99	74,5
Défaut	100,00	54,55	67	372	591,78	10,0	778,83	100,00	69,07	61	442	766,91	8,2
Total	3,14	75,11	10 088	4 343	45,63	171,4	66,86	3,05	70,43	10 003	4 294	45,51	175,2
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail													
Excellent	0,05	41,98	363	24	6,92	0,1	7,20	0,05	46,58	330	23	7,48	0,1
Très faible	0,10	36,91	950	87	9,75	0,4	10,21	0,10	39,64	897	92	10,90	0,4
Faible	0,23	32,95	1 427	204	15,16	1,0	16,07	0,23	35,83	1 396	218	16,58	1,1
Moyen faible	0,53	31,71	1 376	305	23,52	2,1	25,42	0,54	34,35	1 349	332	26,09	2,3
Moyen	1,07	36,21	937	329	37,20	3,1	41,36	1,03	37,56	952	339	37,81	3,2
Moyen élevé	1,91	45,81	1 314	734	59,21	10,1	68,84	1,90	45,48	1 230	681	58,55	9,4
Élevé	5,06	45,68	522	350	71,07	11,3	98,03	4,67	46,61	601	407	71,92	12,2
Très élevé	20,78	33,05	303	221	77,24	19,6	158,09	20,09	33,81	284	210	78,16	18,3
Défaut	100,00	59,87	36	138	409,28	13,8	892,08	100,00	65,94	29	144	519,57	10,5
Total	2,38	37,51	7 228	2 392	35,08	61,5	45,71	2,25	39,40	7 068	2 446	36,68	57,5
Total général	1,46 %	21,55 %	98 427 \$	13 171 \$	14,18 %	308,7 \$	18,10 %	1,35 %	23,96 %	97 266 \$	14 631 \$	15,95 %	322,3 \$
													20,09 %

⁽¹⁾ Le montant d'actifs pondérés en fonction des risques ajustés pour des pertes anticipées et en pourcentage de l'exposition en cas de défaut est calculé comme suit : (APR + 12,5 X PA) / ECD.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTIFICATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars
et en pourcentage)

	Au 30 juin 2015										Au 31 mars 2015									
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾		
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																				
Excellent	0,05 %	17,22 %	6 100 \$	2 028 \$	33,26 %	50 \$	2,53 %	0,2 \$	2,63 %	0,05 %	17,06 %	5 744 \$	1 908 \$	33,22 %	46 \$	2,50 %	0,2 \$	2,61 %		
Très faible	0,10	17,98	4 349	1 457	33,51	62	4,53	0,3	4,75	0,10	17,86	4 150	1 384	33,35	59	4,50	0,2	4,72		
Faible	0,23	19,09	2 353	794	33,74	67	9,01	0,3	9,56	0,23	19,09	2 307	774	33,53	66	9,01	0,3	9,55		
Moyen faible	0,52	20,64	962	326	33,92	54	17,53	0,4	18,87	0,52	20,59	957	323	33,77	53	17,49	0,3	18,83		
Moyen	1,11	20,69	382	130	33,90	36	29,45	0,3	32,32	1,11	20,76	374	127	33,92	35	29,55	0,3	32,43		
Moyen élevé	2,42	21,81	195	67	34,40	32	50,70	0,4	57,30	2,42	22,00	179	61	33,93	29	51,15	0,3	57,81		
Élevé	5,45	25,79	46	16	34,78	14	94,12	0,2	111,69	5,45	26,61	42	14	34,72	13	97,11	0,2	115,24		
Très élevé	20,94	27,98	27	10	35,52	15	168,21	0,5	241,43	20,94	27,40	28	10	35,04	15	164,77	0,7	236,50		
Total	0,25	18,19	14 414	4 828	33,50	330	7,24	2,6	7,90	0,25	18,11	13 781	4 601	33,39	316	7,28	2,5	7,96		
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																				
Excellent	0,19	81,14	18 449	13 095	70,98	1 132	9,16	21,7	11,21	0,19	81,16	18 135	12 876	71,00	1 114	9,17	21,2	11,22		
Très faible	0,31	78,82	4 840	3 505	72,42	433	13,10	9,1	16,36	0,31	78,86	4 790	3 472	72,50	431	13,14	9,1	16,41		
Faible	0,50	80,93	3 283	2 408	73,36	444	19,54	10,1	24,79	0,50	80,84	3 269	2 397	73,33	441	19,50	10,0	24,73		
Moyen faible	0,89	84,07	2 935	1 985	67,64	587	31,32	15,0	40,74	0,88	83,95	2 895	1 958	67,62	577	31,24	14,7	40,63		
Moyen	1,54	81,82	2 338	1 266	54,12	551	46,13	16,0	61,95	1,54	81,74	2 279	1 234	54,14	536	46,06	15,6	61,86		
Moyen élevé	2,93	73,03	2 614	1 110	42,45	685	65,40	23,7	92,13	2,93	73,06	3 048	1 293	42,41	798	65,43	27,7	92,18		
Élevé	5,86	62,55	318	75	23,63	63	89,33	2,7	135,10	5,87	62,68	272	65	23,90	55	89,64	2,4	135,61		
Très élevé	21,82	54,88	243	30	12,49	45	157,75	3,6	307,66	21,87	55,21	209	28	13,18	41	158,83	3,3	309,97		
Total	0,55	80,58	35 020	23 474	67,03	3 940	17,79	101,9	23,21	0,57	80,52	34 897	23 323	66,83	3 993	18,15	104,0	23,72		
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																				
Excellent	0,06	44,10	133	49	36,73	4	8,94	-	9,38	0,07	45,16	127	47	37,32	5	10,06	-	10,58		
Très faible	0,11	40,15	157	55	34,79	6	11,43	-	12,02	0,11	40,64	149	52	34,85	6	11,71	-	12,31		
Faible	0,25	41,21	105	35	33,76	7	20,84	-	22,16	0,25	41,27	109	37	33,94	7	20,96	-	22,30		
Moyen faible	0,61	51,76	59	20	33,67	8	44,09	0,2	48,07	0,61	53,55	63	21	33,82	9	45,75	0,2	49,90		
Moyen	1,34	51,12	31	10	34,14	6	62,02	0,1	70,67	1,37	55,44	27	10	35,79	6	67,84	0,1	77,47		
Moyen élevé	2,89	36,54	12	4	33,57	2	53,74	-	66,93	2,89	35,58	11	4	34,40	2	52,34	-	65,20		
Élevé	6,48	43,46	3	1	36,04	1	70,05	-	105,26	6,48	42,09	3	1	34,11	1	67,84	-	101,94		
Très élevé	22,49	54,54	1	-	35,09	-	134,90	-	288,18	22,48	53,28	1	-	35,22	-	131,78	-	281,51		
Total	0,40	43,42	501	174	34,89	34	20,92	0,3	23,28	0,40	44,37	490	172	35,20	36	22,01	0,3	24,43		
Total général	0,50 %	69,78 %	49 935 \$	28 476 \$	57,03 %	4 304 \$	16,02 %	104,8 \$	0,21 %	0,51 %	70,08 %	49 168 \$	28 096 \$	57,14 %	4 345 \$	16,39 %	106,8 \$	0,20 %		

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTIFICATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars
et en pourcentage)

	Au 31 décembre 2014												Au 30 septembre 2014											
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾						
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																								
Excellent	0,05 %	16,93 %	5 553 \$	1 847 \$	33,23 %	43 \$	2,48 %	0,2 \$	2,59 %	0,05 %	21,30 %	5 088 \$	3 016 \$	59,27 %	89 \$	3,13 %	0,3 \$	3,26 %						
Très faible	0,10	17,66	4 088	1 365	33,40	57	4,45	0,2	4,67	0,10	21,93	4 059	2 400	59,12	125	5,52	0,5	5,80						
Faible	0,23	18,69	2 255	757	33,59	65	8,82	0,3	9,36	0,22	22,91	2 328	1 373	58,98	135	10,46	0,7	11,09						
Moyen faible	0,52	20,00	914	309	33,86	50	16,99	0,3	18,29	0,50	24,27	970	571	58,84	108	20,05	0,7	21,57						
Moyen	1,11	20,19	364	123	33,88	33	28,74	0,3	31,54	1,07	24,63	395	232	58,72	75	34,22	0,6	37,51						
Moyen élevé	2,42	21,24	184	63	34,05	29	49,39	0,3	55,81	2,31	25,33	193	113	58,57	61	57,26	0,7	64,58						
Élevé	5,45	24,78	41	14	34,51	12	90,41	0,2	107,29	5,13	28,87	46	27	58,39	26	102,13	0,4	120,64						
Très élevé	20,94	26,51	26	9	34,79	13	159,40	0,5	228,79	20,72	30,17	24	14	58,38	24	181,05	0,9	259,18						
Total	0,25	17,85	13 425	4 487	33,42	302	7,12	2,3	7,77	0,25	22,20	13 103	7 746	59,11	643	8,80	4,8	9,57						
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																								
Excellent	0,19	81,09	17 917	12 720	70,99	1 098	9,15	20,9	11,20	0,18	101,23	17 476	9 336	53,43	931	10,57	17,5	12,91						
Très faible	0,31	78,73	4 753	3 442	72,41	424	13,06	8,9	16,31	0,26	84,27	4 760	2 519	52,91	273	11,50	5,6	14,28						
Faible	0,49	80,54	3 174	2 319	73,06	422	19,31	9,6	24,49	0,45	85,18	3 228	1 788	55,39	314	18,59	7,0	23,48						
Moyen faible	0,88	83,87	2 769	1 874	67,69	552	31,19	14,1	40,57	0,86	83,48	2 819	1 559	55,31	445	30,24	11,3	39,27						
Moyen	1,54	81,72	2 228	1 206	54,15	524	46,05	15,2	61,85	1,53	83,09	2 242	1 224	54,62	537	46,45	15,6	62,34						
Moyen élevé	2,93	72,84	1 890	806	42,65	496	65,22	17,2	91,89	2,90	84,64	1 837	979	53,27	694	75,24	23,9	105,91						
Élevé	5,86	62,70	320	76	23,64	64	89,55	2,8	135,44	5,70	81,69	288	166	57,44	179	114,64	7,7	172,81						
Très élevé	21,84	54,84	255	32	12,67	48	157,67	3,9	307,55	21,24	74,04	221	198	89,34	393	210,61	31,1	407,18						
Total	0,52	80,55	33 306	22 475	67,48	3 628	17,11	92,6	22,26	0,81	93,01	32 871	17 769	54,06	3 766	22,46	119,7	30,88						
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																								
Excellent	0,06	42,56	128	47	36,21	4	8,09	-	8,48	0,05	52,09	122	71	58,62	5	7,70	-	8,02						
Très faible	0,11	40,32	148	51	35,00	6	11,69	-	12,30	0,10	54,67	154	91	59,47	13	14,50	0,1	15,19						
Faible	0,25	41,89	107	36	33,60	7	20,98	-	22,30	0,25	56,44	105	63	59,45	17	28,21	0,1	29,99						
Moyen faible	0,61	52,04	57	19	33,71	8	44,28	0,1	48,27	0,60	65,04	55	33	59,17	17	54,99	0,1	59,91						
Moyen	1,34	47,82	24	8	34,00	3	57,98	0,1	66,06	1,32	63,14	24	14	59,23	10	76,08	0,1	86,55						
Moyen élevé	2,89	41,32	9	3	34,88	2	60,78	-	75,71	2,87	58,09	10	6	57,77	5	85,36	0,1	106,21						
Élevé	6,44	41,98	2	1	33,16	-	67,58	-	101,27	5,07	51,41	9	5	53,59	3	80,36	0,1	112,29						
Très élevé	22,50	54,29	1	1	35,91	1	134,31	0,1	286,99	21,67	66,00	1	1	59,87	1	160,97	0,1	339,75						
Total	0,39	43,08	476	166	34,80	31	20,25	0,3	22,59	0,44	56,08	480	284	59,07	71	26,53	0,7	29,80						
Total général	0,48 %	69,95 %	47 207 \$	27 128 \$	57,47 %	3 961 \$	15,48 %	95,2 \$	0,20 %	0,63 %	71,34 %	46 454 \$	25 799 \$	55,54 %	4 480 \$	18,41 %	125,2 \$	0,24 %						

⁽¹⁾ Le montant d'actifs pondérés en fonction des risques ajustés pour des pertes anticipées et en pourcentage de l'exposition en cas de défaut est calculé comme suit : (APR + 12,5 X PA) / ECD.

GESTION DES RISQUES

TABLEAU 11 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR PRODUITS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015						Au 31 mars 2015					
	Total		Prêts garantis et/ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts		Total		Prêts garantis et/ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts	
Mouvement Desjardins												
Prêts hypothécaires résidentiels	100 187 \$	64,4 %	33 386 \$	76,3 %	154 \$	29,1 %	97 936 \$	63,9 %	33 280 \$	75,6 %	157 \$	30,2 %
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 854	13,4	3 834	8,8	106	20,1	20 627	13,5	3 981	9,1	104	20,0
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34 636	22,2	6 500	14,9	268	50,8	34 662	22,6	6 717	15,3	259	49,8
Total	155 677 \$	100,0 %	43 720 \$	100,0 %	528 \$	100,0 %	153 225 \$	100,0 %	43 978 \$	100,0 %	520 \$	100,0 %
 Mouvement Desjardins												
Au 31 décembre 2014												
Prêts hypothécaires résidentiels	97 512 \$	64,6 %	33 612 \$	76,6 %	148 \$	29,0 %	96 375 \$	64,6 %	28 570 \$	72,2 %	133 \$	27,5 %
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 495	13,6	3 992	9,1	87	17,0	20 379	13,7	3 866	9,8	74	15,4
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	32 903	21,8	6 255	14,3	276	54,0	32 354	21,7	7 142	18,0	275	57,1
Total	150 910 \$	100,0 %	43 859 \$	100,0 %	511 \$	100,0 %	149 108 \$	100,0 %	39 578 \$	100,0 %	482 \$	100,0 %
 Mouvement Desjardins												
Au 30 juin 2014												
Prêts hypothécaires résidentiels	94 790 \$	64,7 %	29 134 \$	72,5 %	132 \$	27,7 %						
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 095	13,7	3 982	9,9	74	15,5						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	31 734	21,6	7 049	17,6	271	56,8						
Total	146 619 \$	100,0 %	40 165 \$	100,0 %	477 \$	100,0 %						

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur public ou d'un gouvernement, excluant les assureurs privés.

TABLEAU 12 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR ENTITÉS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014		Au 30 septembre 2014		Au 30 juin 2014	
	Total		Total		Total		Total		Total	
Mouvement Desjardins										
Réseau des caisses	130 367 \$	83,7 %	128 308 \$	83,7 %	127 525 \$	84,5 %	126 021 \$	84,6 %	124 225 \$	84,6 %
Services de cartes et Monétique	13 044	8,4	12 218	8,0	12 192	8,1	11 883	8,0	11 371	7,8
Caisse centrale Desjardins	9 008	5,8	9 411	6,1	7 958	5,3	7 800	5,2	7 575	5,2
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie	3 064	2,0	3 028	2,0	3 034	2,0	3 185	2,1	3 226	2,2
Autres entités	194	0,1	260	0,2	201	0,1	219	0,1	222	0,2
Total	155 677 \$	100,0 %	153 225 \$	100,0 %	150 910 \$	100,0 %	149 108 \$	100,0 %	146 619 \$	100,0 %

TABLEAU 13 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS⁽¹⁾Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015								Au 31 mars 2015							
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total		
Québec	26 082 \$	97,0 %	49 526 \$	96,6 %	6 793 \$	94,9 %	82 401 \$	96,6 %	26 314 \$	97,0 %	47 774 \$	96,6 %	6 895 \$	94,9 %	80 983 \$	96,5 %
Ontario	753	2,8	1 487	2,9	323	4,5	2 563	3,0	732	2,7	1 434	2,9	322	4,4	2 488	3,0
Autres ⁽⁶⁾	54	0,2	256	0,5	46	0,6	356	0,4	82	0,3	247	0,5	49	0,7	378	0,5
Toutes les régions	26 889 \$	100,0 %	51 269 \$	100,0 %	7 162 \$	100,0 %	85 320 \$	100,0 %	27 128 \$	100,0 %	49 455 \$	100,0 %	7 266 \$	100,0 %	83 849 \$	100,0 %

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 décembre 2014								Au 30 septembre 2014							
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total		
Québec	26 718 \$	97,1 %	47 204 \$	96,6 %	6 881 \$	94,9 %	80 803 \$	96,6 %	26 518 \$	97,1 %	46 509 \$	96,6 %	6 915 \$	94,7 %	79 942 \$	96,6 %
Ontario	743	2,7	1 368	2,8	323	4,5	2 434	2,9	710	2,6	1 348	2,8	325	4,5	2 383	2,9
Autres ⁽⁶⁾	55	0,2	293	0,6	51	0,6	399	0,5	82	0,3	289	0,6	55	0,8	426	0,5
Toutes les régions	27 516 \$	100,0 %	48 865 \$	100,0 %	7 255 \$	100,0 %	83 636 \$	100,0 %	27 310 \$	100,0 %	48 146 \$	100,0 %	7 295 \$	100,0 %	82 751 \$	100,0 %

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2014							
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	
Québec	27 210 \$	97,2 %	44 622 \$	96,6 %	6 879 \$	94,9 %	78 711 \$	96,6 %
Ontario	728	2,6	1 293	2,8	313	4,3	2 334	2,9
Autres ⁽⁶⁾	56	0,2	278	0,6	57	0,8	391	0,5
Toutes les régions	27 994 \$	100,0 %	46 193 \$	100,0 %	7 249 \$	100,0 %	81 436 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Désigne tous les prêts aux particuliers pour lesquels un immeuble de quatre logements ou moins est fourni en garantie. Les prêts hypothécaires résidentiels relatifs à des immeubles de quatre logements au moins détenus ailleurs que dans le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario totalisaient 157 M\$ au 30 juin 2015. Ils totalisaient respectivement 159 M\$, 154 M\$, 164 M\$ et 246 M\$ aux trimestres de mars 2015, de décembre 2014, de septembre 2014 et de juin 2014.

⁽²⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance dépôts.

⁽³⁾ Prêts à terme hypothécaires et portion amortie des marges de crédit hypothécaires pour lesquels le Mouvement Desjardins détient une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur hypothécaire (public ou privé) ou d'un gouvernement.

⁽⁴⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels, y compris la portion amortie conventionnelle des marges de crédit hypothécaires et les prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁵⁾ Portion non amortie des marges de crédit hypothécaires et des marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁶⁾ Représente les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 14 – RATIO PRÊT-VALEUR (RPV) MOYEN DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS NON ASSURÉS ET OCTROYÉS AU COURS DU TRIMESTRERéseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 30 juin 2015			Au 31 mars 2015			Au 31 décembre 2014		
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
Québec	66,1 %	71,2 %	69,5 %	66,9 %	70,6 %	69,5 %	67,4 %	70,8 %	69,8 %
Ontario	70,8	71,4	71,2	69,6	69,5	69,5	67,5	71,0	69,9
Autres ⁽⁴⁾	74,4	70,1	72,6	81,8	69,4	76,0	75,1	69,3	71,4
Toutes les régions	66,3	71,2	69,5	67,1	70,6	69,5	67,4	70,8	69,8

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 30 septembre 2014			Au 30 juin 2014		
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
Québec	66,0 %	71,1 %	69,8 %	66,6 %	70,9 %	69,4 %
Ontario	70,2	71,9	71,3	70,7	70,2	70,4
Autres ⁽⁴⁾	70,4	71,2	71,0	68,0	71,3	69,9
Toutes les régions	66,1	71,1	69,8	66,7	70,8	69,5

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.⁽²⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels et prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽³⁾ Marges de crédit hypothécaires, y compris les prêts liés amortis et les marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽⁴⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.**TABLEAU 15 – PÉRIODE D'AMORTISSEMENT RÉSIDUEL DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS**Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(en millions de dollars de prêts bruts et en pourcentage du total par catégories d'amortissement restant)	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014		Au 30 septembre 2014		Au 30 juin 2014	
	0 à 10 ans	10 à 20 ans	20 à 25 ans	25 à 30 ans	30 à 35 ans	35 ans ou plus	Tous les amortissements	Total des prêts amortis	0 à 10 ans	10 à 20 ans
0 à 10 ans	2 484 \$	3,2 %	2 397 \$	3,1 %	2 402 \$	3,1 %	2 370 \$	3,1 %	2 300 \$	3,1 %
10 à 20 ans	15 393	19,7	15 182	19,8	15 146	19,8	15 044	19,9	14 831	20,0
20 à 25 ans	49 133	62,8	47 309	61,9	46 857	61,4	45 777	60,7	44 482	60,0
25 à 30 ans	7 897	10,1	8 119	10,6	8 240	10,8	8 334	11,0	8 413	11,3
30 à 35 ans	2 796	3,6	3 097	4,0	3 248	4,3	3 438	4,6	3 659	4,9
35 ans ou plus	455	0,6	479	0,6	488	0,6	493	0,7	502	0,7
Tous les amortissements	78 158 \$	100,0 %	76 583 \$	100,0%	76 381 \$	100,0%	75 456 \$	100,0%	74 187 \$	100,0%

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas assujetties aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.

TABLEAU 16 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD])

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015					Au 31 mars 2015				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾					Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	15 606 \$	507 \$	463 \$	16 576 \$	16 195 \$	15 165 \$	511 \$	962 \$	16 638 \$	15 742 \$
Institutions financières	4 819	2 355	6 429	13 603	9 010	4 882	2 005	5 630	12 517	8 456
Entreprises	42 530	3 897	432	46 859	46 540	41 121	3 708	962	45 791	45 005
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	5 602	24	25	5 651	5 604	5 551	22	24	5 597	5 549
Prêts hypothécaires	158	-	-	158	158	163	-	-	163	163
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 638	6	-	1 644	171	1 768	5	-	1 773	246
Titrisation	833	1 193	-	2 026	2 026	1 602	1 193	-	2 795	2 795
Actions	143	-	-	143	143	158	-	-	158	158
Portefeuille de négociation	-	-	21 570	21 570	1 244	-	-	31 324	31 324	1 556
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	83 243	4 828	-	88 071	88 071	81 363	4 601	-	85 964	85 964
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 172	23 474	-	33 646	33 646	9 915	23 323	-	33 238	33 238
Autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁶⁾	7 418	170	4	7 592	7 592	7 346	168	4	7 518	7 518
Total	172 162 \$	36 454 \$	28 923 \$	237 539 \$	210 400 \$	169 034 \$	35 536 \$	38 906 \$	243 476 \$	206 390 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014					Au 30 septembre 2014				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾					Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	14 385 \$	965 \$	57 \$	15 407 \$	15 369 \$	13 938 \$	1 010 \$	766 \$	15 714 \$	15 031 \$
Institutions financières	4 331	2 182	5 077	11 590	7 987	4 621	2 136	5 064	11 821	8 266
Entreprises	39 934	4 437	878	45 249	44 431	38 826	4 480	873	44 179	43 405
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	5 519	24	24	5 567	5 518	5 591	24	24	5 639	5 590
Prêts hypothécaires	161	-	-	161	161	168	-	-	168	168
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 707	3	-	1 710	133	1 760	-	-	1 760	141
Titrisation	1 667	1 193	-	2 860	2 860	1 708	1 193	-	2 901	2 901
Actions	133	-	-	133	133	324	-	-	324	324
Portefeuille de négociation	-	-	23 558	23 558	1 224	-	-	20 952	20 952	1 183
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	81 111	4 487	-	85 598	85 598	80 195	7 746	-	87 941	87 941
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 088	22 475	-	32 563	32 563	10 003	17 769	-	27 772	27 772
Autres expositions sur la clientèle de de détail ⁽⁶⁾	7 228	162	4	7 394	7 394	7 068	278	6	7 352	7 352
Total	166 264 \$	35 928 \$	29 598 \$	231 790 \$	203 371 \$	164 202 \$	34 636 \$	27 685 \$	226 523 \$	200 074 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 16 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD]) (suite)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard					
Emprunteurs souverains	14 306 \$	635 \$	472 \$	15 413 \$	15 128 \$
Institutions financières	4 602	2 023	5 695	12 320	7 735
Entreprises	43 144	4 256	1 024	48 424	47 319
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Prêts hypothécaires	184	-	-	184	184
Autres expositions sur la clientèle de détail	5 014	666	32	5 712	3 980
Titrisation	1 684	-	-	1 684	1 684
Actions	229	-	-	229	229
Portefeuille de négociation	-	-	16 498	16 498	1 241
Approche des notations internes					
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	44 812	7 441	-	52 253	52 253
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	9 798	17 596	6	27 400	27 400
Autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁶⁾	38 384	293	-	38 677	38 677
Total	162 157 \$	32 910 \$	23 727 \$	218 794 \$	195 830 \$

(1) Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

(2) La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

(3) Incluent les transactions assimilables à des pensions, les dérivés de gré à gré et les autres expositions hors bilan.

(4) Après l'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC), y compris des sûretés, des garanties et des dérivés de crédit.

(5) Avant le 30 septembre 2014, les expositions sur les PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions » sur la clientèle de détail.

(6) Depuis le troisième trimestre de 2014, les expositions liées à des prêts hypothécaires qui étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions sur la clientèle de détail » sont considérées dans la catégorie « Prêts hypothécaires ».

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽²⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽³⁾

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015										Au 31 mars 2015									
	Tranches de risque										Tranches de risque									
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total				
Emprunteurs souverains	16 573 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	16 576 \$	16 634 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	16 638 \$			
Institutions financières	-	13 166	-	3	-	434	-	13 603	-	11 840	-	3	-	674	-	-	12 517			
Entreprises	-	509	-	375	-	45 497	478	46 859	-	1 233	-	406	-	43 701	451	45 791				
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	-	-	-	-	3 884	1 704	63	5 651	-	-	-	-	-	3 864	1 669	64	5 597			
Prêts hypothécaires	-	-	156	-	-	2	-	158	-	-	159	-	-	4	-	-	163			
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 644	-	-	1 644	-	-	-	-	-	1 773	-	-	1 773			
Titrisation	400	1	-	27	-	136	1 462	2 026	-	401	-	-	-	-	828	1 566	2 795			
Actions	-	-	-	-	-	143	-	143	-	-	-	-	-	-	158	-	158			
Portefeuille de négociation	10 900	5 791	-	477	-	4 401	1	21 570	5 173	17 570	-	1 076	-	7 504	1	31 324				
Total	27 873 \$	19 467 \$	156 \$	882 \$	5 528 \$	52 320 \$	2 004 \$	108 230 \$	21 807 \$	31 044 \$	159 \$	1 485 \$	5 637 \$	54 542 \$	2 082 \$	116 756 \$				

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014										Au 30 septembre 2014									
	Tranches de risque										Tranches de risque									
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total				
Emprunteurs souverains	15 401 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	15 407 \$	15 709 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	15 715 \$			
Institutions financières	-	11 071	-	-	-	519	-	11 590	-	11 314	-	-	-	-	506	1	11 821			
Entreprises	-	1 224	-	73	-	43 635	317	45 249	-	1 130	-	33	-	42 760	326	44 249				
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	-	-	-	-	3 793	1 710	64	5 567	-	-	-	-	-	3 829	1 765	68	5 662			
Prêts hypothécaires	-	-	154	-	-	7	-	161	-	-	164	-	-	4	-	-	168			
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 710	-	-	1 710	-	-	-	-	-	1 759	1	-	1 760			
Titrisation	-	2 454	-	-	-	208	198	2 860	-	2 494	-	-	-	-	204	203	2 901			
Actions	-	-	-	-	-	133	-	133	-	-	-	-	-	-	324	-	324			
Portefeuille de négociation	4 319	11 110	-	1 012	-	7 117	-	23 558	4 593	9 964	-	-	-	-	6 395	-	20 952			
Total	19 720 \$	25 859 \$	154 \$	1 085 \$	5 503 \$	53 335 \$	579 \$	106 235 \$	20 302 \$	24 902 \$	164 \$	33 \$	5 588 \$	51 965 \$	598 \$	103 552 \$				

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽²⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽³⁾ (suite)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014							
	Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	15 413 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	15 413 \$
Institutions financières	-	12 320	-	-	-	-	-	12 320
Entreprises	-	969	-	184	-	47 001	347	48 501
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Prêts hypothécaires	-	-	180	-	-	4	-	184
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	5 674	28	32	5 734
Titrisation	-	-	-	-	-	774	910	1 684
Actions	-	-	-	-	-	229	-	229
Portefeuille de négociation	4 111	8 717	-	54	-	3 616	-	16 498
Total	19 524 \$	22 006 \$	180 \$	238 \$	5 674 \$	51 652 \$	1 289 \$	100 563 \$

⁽¹⁾ Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽³⁾ Depuis le quatrième trimestre de 2014, les expositions sont divulguées après l'incidence des provisions individuelles pour pertes. Pour les trimestres précédents, les expositions sont divulguées avant l'incidence des provisions pour pertes et l'utilisation des techniques d'ARC.

⁽⁴⁾ Avant le 30 septembre 2014, les expositions sur les PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions sur la clientèle de détail ».

TABLEAU 18 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽¹⁾ ET PAR ÉCHÉANCES RÉSIDUELLES CONTRACTUELLES

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015				Au 31 mars 2015			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	86 453 \$	1 500 \$	118 \$	88 071 \$	84 602 \$	1 334 \$	28 \$	85 964 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	33 646	-	-	33 646	33 238	-	-	33 238
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 909	1 706	2 977	7 592	2 984	1 676	2 858	7 518
Total	123 008 \$	3 206 \$	3 095 \$	129 309 \$	120 824 \$	3 010 \$	2 886 \$	126 720 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2014				Au 30 septembre 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	84 099 \$	1 216 \$	283 \$	85 598 \$	28 512 \$	58 916 \$	513 \$	87 941 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	32 563	-	-	32 563	27 772	-	-	27 772
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 855	1 577	2 962	7 394	761	1 884	4 707	7 352
Total	119 517 \$	2 793 \$	3 245 \$	125 555 \$	57 045 \$	60 800 \$	5 220 \$	123 065 \$

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes				
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	22 229 \$	29 563 \$	461 \$	52 253 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	27 400	-	-	27 400
Autres expositions sur la clientèle de détail	5 795	28 227	4 655	38 677
Total	55 424 \$	57 790 \$	5 116 \$	118 330 \$

⁽¹⁾ La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽²⁾ Depuis le troisième trimestre de 2014, les expositions liées à des prêts hypothécaires qui étaient incluses dans la catégorie « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail » sont considérées dans la catégorie « Prêts hypothécaires ».

GLOSSAIRE

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Actifs ajustés en fonction d'un facteur de pondération des risques déterminé par règlement afin qu'ils reflètent le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan combiné. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. La façon de calculer ces actifs est définie dans les lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

APPROCHE INDICATEUR DE BASE

Approche de mesure de risque utilisée pour évaluer les exigences de fonds propres à l'égard du risque opérationnel. Cette mesure correspond au produit brut annuel moyen des trois dernières années multiplié par un pourcentage fixe de 15 %.

APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, la perte en cas de défaut, l'échéance effective et l'exposition en cas de défaut.

APPROCHE STANDARD

- Risque de crédit

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques et en vertu de laquelle l'entité se sert des évaluations faites par des organismes externes d'évaluation du crédit reconnus par l'Autorité des marchés financiers pour déterminer les coefficients de pondération des risques liés aux différentes catégories d'expositions.

- Risque de marché

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour les quatre domaines du risque de marché, soient le risque de taux d'intérêt, le risque de prix des actions, le risque de change et le risque sur les produits de base, en fonction de règles prédéfinies telles que la taille et la nature des instruments financiers détenus.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Capitaux nécessaires pour couvrir les pertes inattendues et calculés à partir de méthodes et de paramètres prescrits par les autorités réglementaires en matière de fonds propres.

CHARGE D'AJUSTEMENT DE L'ÉVALUATION DE CRÉDIT

Ajustement représentant la valeur de marché du risque de perte sur les produits dérivés de gré à gré provenant du risque de contrepartie et d'émetteur.

EXPOSITION EN CAS DE DÉFAUT (ECD)

Estimation de l'encours d'une exposition donnée au moment du défaut. Pour les expositions au bilan, elle correspond au solde au moment de l'observation. Pour les expositions hors bilan, elle inclut une estimation des tirages supplémentaires pouvant survenir entre le moment de l'observation et le défaut.

EXPOSITION HORS BILAN

Comprend les garanties, les engagements, les dérivés et les autres accords contractuels dont le montant total du principal notionnel peut ne pas être comptabilisé au bilan.

EXPOSITION INUTILISÉE

Représente les montants non encore utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de marges ou de prêts.

EXPOSITION UTILISÉE

Représente les montants des fonds investis ou avancés à un membre ou à un client.

FACTEUR SCALAIRE

Facteur qui correspond à un calibrage de 6,0 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit, conformément à la section 1.3 de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Conformément à la définition figurant dans la ligne directrice émise par l'AMF, les fonds propres réglementaires selon Bâle III sont composés des fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et de la catégorie 2. La composition de ces différentes catégories est présentée dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

PERTE ANTICIPÉE (PA)

Mesure sur une période d'un an du niveau de perte anticipée sur un portefeuille donné. Elle est le produit des trois paramètres de risque de crédit, soit ECD, PCD et PD.

PERTE EN CAS DE DÉFAUT (PCD)

Perte économique pouvant être subie advenant le défaut de l'emprunteur et exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

PROBABILITÉ DE DÉFAUT (PD)

Probabilité sur une période d'un an qu'un emprunteur soit en défaut relativement à ses obligations.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Fonds propres de la catégorie 1A, fonds propres de la catégorie 1 et total des fonds propres réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Cette mesure est assujettie aux lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers, qui sont fondées sur les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET D'ÉMETTEUR

Risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs se soldant, entre autres, par des pertes, la non-atteinte des objectifs ou des conséquences négatives sur la réputation.